Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)



3 mars 2021

SESSION ORDINAIRE 2020-2021

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2002

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2002

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2003

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2003

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2004

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2004

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2005

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2005

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2006

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2006

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2007

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2007

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2008

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2008

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2009

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2009

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2010

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2010

RAPPORT

fait au nom de la commission des Affaires générales et résiduaires, de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

par Mme Nadia EL YOUSFI

SOMMAIRE

1.	Examen conjoint des projets de décret et de règlement			
2.	Désignation de la rapporteuse			
3.	Exposé de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge du Budget			
4.	Discussion générale			
5.	Discussion et vote de chacun des projets			
	5.1.	Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2002	5	
	5.2.	Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2002 .	5	
	5.3.	Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2003	5	
	5.4.	Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2003 .	5	
	5.5.	Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2004	6	
	5.6.	Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2004 .	6	
	5.7.	Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2005	6	
	5.8.	Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2005 .	6	
	5.9.	Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2006	6	
	5.10.	Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2006 .	7	
	5.11.	Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2007	7	
	5.12.	Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2007 .	7	
	5.13.	Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2008	7	
	5.14.	Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2008 .	7	
	5.15.	Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2009	8	

			00 (
	5.16.	Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2009 .	8
	5.17.	Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2010	8
	5.18.	Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2010 .	8
6.	Appro	bation du rapport	8
7.	Texte	s adoptés par la commission	8
8	Anne	xe.	9

Ont participé aux travaux : Mme Clémentine Barzin, M. Martin Casier, Mme Barbara de Radiguès, M. Emmanuel De Bock, Mme Nadia El Yousfi, M. Hasan Koyuncu, M. Pierre-Yves Lux, M. Petya Obolensky, Mme Magali Plovie (présidente), Mme Viviane Teitelbaum et M. Michael Vossaert.

Étaient également présents à la réunion : M. David Weytsman (député), ainsi que Mme Barbara Trachte (ministre-présidente).

35 (2020-2021) n° 9 36 (2020-2021) n° 11

> Mesdames, Messieurs,

La commission des Affaires générales et résiduaires, de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives a examiné, en sa réunion du 2 mars 2021, les projets de décret et de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour les années 2002 à 2010.

1. Examen conjoint des projets de décret et de règlement

Sur proposition de la présidente, la commission a décidé d'examiner conjointement les projets de décret et de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour les années 2002 à 2010.

2. Désignation de la rapporteuse

À l'unanimité des membres présents, Mme Nadia El Yousfi a été désignée en qualité de rapporteuse.

3. Exposé de Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge du Budget

Mme Barbara Trachte (ministre-présidente) a tenu devant les commissaires le discours suivant :

« Vous êtes aujourd'hui saisis de l'approbation des comptes définitifs du décret et du règlement pour les exercices budgétaire 2002 à 2010.

Les comptes qui vous sont soumis ont été établis et tenus selon les anciennes dispositions légales à savoir la loi coordonnée sur la comptabilité de l'État de 1991. Pour rappel, un agent a été spécifiquement affecté à l'établissement de ces comptes. Il terminera sa mission cette année en collaboration avec la Cour des comptes par la clôture des comptes 2014 et 2015.

Les comptes 2002 à 2006 ont été approuvés par le Collège sous la précédente législature mais n'ont pas été transmis à l'Assemblée pour une raison que j'ignore. Les comptes de 2007 à 2010 pourtant administrativement clôturés ne vous ont pas été davantage transmis.

Quoiqu'il en soit, je compte bien rattraper le retard pris en la matière. Je transmettrai à l'Assemblée, cette année encore, les comptes définitifs de 2011 à 2013.

Il devrait être possible de vous faire approuver les comptes 2014 et 2015 l'année prochaine.

Par la suite, les comptes prendront une autre forme. En effet, à partir de 2016, la Commission communautaire française présente son compte selon les dispositions de son propre décret budgétaire et comptable dont les principes sont repris de la loi de 2003 portant organisation du budget et de la comptabilité de l'État et des entités fédérées. Ces comptes sont d'ores et déjà soumis à un audit annuel de la part de la Cour des comptes.

Les comptes 2016, 2017 et 2018 sont administrativement clôturés et audités. Je propose de les soumettre à l'Assemblée une fois que les comptes 2014 et 2015 auront été votés.

Ce faisant, il sera possible de vous proposer chaque année au vote le dernier compte clôturé et audité. ».

4. Discussion générale

Mme Clémentine Barzin (MR) s'est étonnée de l'approbation si tardive des comptes généraux pour les années 2002 à 2010. Ce vote relatif à l'approbation de comptes généraux ne relève plus de la responsabilité du Collège actuellement en place mais bien de la responsabilité de précédents Collèges.

En outre, le groupe MR a pris acte des différentes remarques de la Cour des comptes. En effet, les comptes généraux ne satisfont pas à toutes les dispositions légales qui en régissent le contenu et la présentation. Ainsi, comme le relève la Cour des comptes : « Aucun compte général ne comporte de compte synthétique et les comptes des variations du patrimoine ne sont pas accompagnés d'un bilan au 31 décembre des années concernées. De plus, ces derniers comptes se limitent chacun à une liste, par allocation de base, des dépenses imputées au cours de l'année budgétaire qui ont fait l'objet d'ordonnances patrimoniales, enregistrées tant dans la comptabilité centrale de la Commission communautaire française que dans la banque de données de la Cour des comptes. ».

Or, celle-ci a constaté que les listes omettaient les dépenses patrimoniales imputées à la charge des crédits non dissociés reportés de l'année précédente. De surcroît, les dépenses imputées le cas échéant aux allocations de bases classées sous les codes économiques 71, 72 et 73 n'y étaient pas reprises, en dépit de leur influence manifeste sur la situation patrimoniale. Les comptes généraux ne donnent donc pas une image complète et fidèle de la valeur des biens patrimoniaux de la Commission communautaire française.

Considérant le délai important entre les budgets réglementaires et l'approbation des comptes, considérant que lesdits comptes ne reflètent pas une image complète et fidèle de la situation patrimoniale de la Commission communautaire française; considérant que le vote soumis à la présente commission ne relève pas de la responsabilité de l'actuel Collège, le groupe MR a déclaré qu'il s'abstiendrait.

Mme Barbara de Radiguès (Ecolo) a estimé qu'il convient d'avoir une vision plus positive et a salué le travail d'apurement qui est ainsi réalisé.

5. Discussion et vote de chacun des projets

5.1. Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2002 doc. 35 (2020-2021) n° 1

Article premier

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 7 voix pour et 3 abstentions.

Articles 2 à 13

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 3 abstentions.

Article 14

Le service législatif a signalé une correction technique visant à omettre, à la page 4, CHAPITRE III, Article 14, les mots « § 1er ».

Cette correction ayant été apportée, celui-ci, tel que corrigé, a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

Ensemble du projet

L'ensemble du projet, tel que corrigé, a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

5.2. Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2002 doc. 35 (2020-2021) n° 2

Article premier

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

Articles 2 à 13

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 3 abstentions.

Ensemble du projet

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

5.3. Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2003 doc. 35 (2020-2021) n° 3

Article premier

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

Articles 2 à 16

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 3 abstentions.

Ensemble du projet

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

5.4. Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2003 doc. 35 (2020-2021) n° 4

Article premier

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

Articles 2 à 13

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 3 abstentions.

Ensemble du projet

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

35 (2020-2021) n° 9 36 (2020-2021) n° 11

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2004

doc. 35 (2020-2021) n° 5

Article premier

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

Articles 2 à 17

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 3 abstentions.

Ensemble du projet

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

5.6. Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2004

doc. 35 (2020-2021) n° 6

Article premier

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

Articles 2 à 13

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 3 abstentions.

Ensemble du projet

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

5.7. Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2005

doc. 35 (2020-2021) n° 7

Article premier

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

Articles 2 à 17

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 3 abstentions.

Ensemble du projet

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2005 doc. 35 (2020-2021) n° 8

Article premier

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

Articles 2 à 13

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 3 abstentions.

Ensemble du projet

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2006 doc. 36 (2020-2021) n° 1

Article premier

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

Articles 2 à 17

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 3 abstentions.

Ensemble du projet

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

5.10. Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2006

doc. 36 (2020-2021) n° 2

Article premier

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

Articles 2 à 12

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 3 abstentions.

Ensemble du projet

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

5.11. Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2007

doc. 36 (2020-2021) n° 3

Article premier

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

Articles 2 à 17

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 3 abstentions.

Ensemble du projet

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

5.12. Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2007

doc. 36 (2020-2021) n° 4

Article premier

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

Articles 2 à 12

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 3 abstentions.

Ensemble du projet

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

5.13. Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2008

doc. 36 (2020-2021) n° 5

Article premier

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

Articles 2 à 17

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 3 abstentions.

Ensemble du projet

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

5.14. Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2008 doc. 36 (2020-2021) n° 6

Article premier

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

Articles 2 à 12

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 3 abstentions.

Ensemble du projet

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

35 (2020-2021) n° 9 36 (2020-2021) n° 11

5.15. Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2009

doc. 36 (2020-2021) n° 7

Article premier

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

Articles 2 à 17

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 3 abstentions.

Ensemble du projet

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

5.16. Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2009 doc. 36 (2020-2021) n° 8

Article premier

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

Articles 2 à 12

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 3 abstentions.

Ensemble du projet

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

5.17. Projet de décret portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2010

doc. 36 (2020-2021) n° 9

Article premier

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

Articles 2 à 17

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 3 abstentions.

Ensemble du projet

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

5.18. Projet de règlement portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2010 doc. 36 (2020-2021) n° 10

Article premier

Il n'a pas suscité de commentaire et a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

Articles 2 à 12

Ils n'ont pas suscité de commentaire et ont été adoptés par 8 voix pour et 3 abstentions.

Ensemble du projet

L'ensemble du projet a été adopté par 8 voix pour et 3 abstentions.

6. Approbation du rapport

La commission a fait confiance à la présidente et à la rapporteuse pour l'élaboration du rapport.

7. Textes adoptés par la commission

Sauf la correction technique figurant en annexe, il est renvoyé aux textes des projets tels qu'ils figurent dans les documents 35 (2020-2021) n^{os} 1 à 8 et 36 (2020-2021) n^{os} 1 à 10.

La Rapporteuse,

La Présidente,

Nadia EL YOUSFI

Magali PLOVIE

8. Annexe

PROJET DE DÉCRET

portant règlement définitif du budget de la Commission communautaire française pour l'année 2002

doc. 35 (2020-2021) n° 1 – voir page 4

(…)

CHAPITRE III

Opérations effectuées en exécution des budgets des Services à gestion séparée

§ 1^{er}. – Service Bruxellois Francophone des Personnes Handicapées

Article 14

Le règlement définitif du budget du Service Bruxellois Francophone des Personnes Handicapées pour l'année budgétaire 2002 est établi comme suit : (...).